

Communiqué de presse des syndicats centraux

Usap-CGT, FO, SUD Santé et CFTC de l'AP-HP

Les syndicats centraux Usap-CGT, **FO**, SUD Santé et CFTC viennent de prendre connaissance de la dépêche APM en date du 8 juillet 2008 dans laquelle il est indiqué que : « l'Assistance publique-hôpitaux de Paris va procéder à des rapprochements d'hôpitaux en vue de passer de 38 établissements à une petite quinzaine de groupes » ainsi qu'à « une réorganisation de son Siège qui regroupe actuellement 19 sites ».

Cette dépêche vient d'être confirmée dans une note signée conjointement par le Président de la CME (Commission Médicale d'Etablissement) et le Directeur Général de l'AP-HP, note circulant clandestinement dans les directions d'hôpitaux et présidences de CCM (Commission Consultative Médicale). Cette note indique, en application du rapport Larcher et de la mise en place des Communautés Hospitalières de Territoire (CHT) le nouveau découpage de l'AP-HP en Groupes Hospitaliers.

Voici le projet de constitution des Groupes Hospitaliers de la Direction Générale :

- Bicêtre - Paul Brousse - Antoine Béclère
- Henri Mondor - Albert Chenevier - Emile Roux (hypothèse de Groupement de Coopération Sanitaire avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil)
- Joffre-Dupuytren - Georges Clémenceau (hypothèse de Groupement de Coopération Sanitaire avec Sud Francilien)
- Cochin - Hôtel Dieu - Broca
- Necker - Saint Vincent de Paul + intégration progressive de l'IPP (une fois Necker et Saint Vincent de Paul regroupés sur le site de Necker)
- HEGP - Corentin Celton - Vaugirard
- Ambroise Paré - Raymond Poincaré - Sainte Périne
- Robert Debré - Armand Trousseau
- Saint Antoine - Tenon - Rothschild
- Pitié Salpêtrière - Charles Foix
- Bichat - Beaujon - Bretonneau
- Lariboisière - Saint Louis - Paul Doumer
- Avicenne - Jean Verdier - René Muret Louis Mourier : rapprochement avec le CASH de Nanterre (GCS ou autre) avec ou sans intégration au groupe hospitalier Bichat, Beaujon, Bretonneau
- Charles Richet : rapprochement avec l'hôpital de Gonesse avec ou sans intégration au groupe hospitalier Bichat, Beaujon, Bretonneau

Les organisations syndicales n'ont pas été destinataires de cette note et de ce projet. C'est pourquoi, les syndicats centraux Usap-CGT, **FO**, SUD Santé et CFTC demandent d'urgence un rendez-vous auprès de la Direction Générale de l'AP-HP sur cette question. L'objectif de ces restructurations, c'est la remise en cause de l'Unicité de l'AP-HP en tant qu'établissement hospitalier un et indivisible et par là même du Statut des personnels.

Les syndicats centraux Usap-CGT, **FO**, SUD Santé et CFTC réaffirment leur attachement à l'unicité de l'AP-HP, au maintien de toutes les directions administratives, de toutes les structures ouvrières et techniques, administratives, médico-techniques,...et de soins dans les 38 hôpitaux, demandent le retrait du projet de réorganisation du Siège et s'opposent au regroupement des 38 hôpitaux en une quinzaine de groupes hospitaliers ainsi qu'aux mutualisations des services, des fonctions support,...

Suite au rassemblement du 13 juin lors du Conseil d'Administration de l'AP-HP, un avis de danger grave et imminent a été déposé par le CHS-CT central de l'AP-HP pour dénoncer la mise en danger, au quotidien, des professionnels de nos établissements.

Les syndicats centraux Usap-CGT, FO, SUD Santé et CFTC appellent les personnels à contresigner massivement la pétition.

« N'est-il pas nécessaire aujourd'hui d'aller tous ensemble, dans l'unité des personnels et des syndicats, avec la population au ministère, au gouvernement et n'est-ce pas de la responsabilité de Mr Delanoé, Maire de Paris et de son représentant Mr Leguen au Conseil d'Administration d'être à nos côtés afin d'exiger :

- ▶ l'arrêt du plan d'économies
- ▶ Plus aucune suppression de postes
- ▶ la restitution des postes supprimés par les plans précédents
- ▶ le comblement des 3500 postes vacants
- ▶ l'ouverture des concours et des commissions de sélection à la hauteur des besoins
- ▶ la titularisation et l'intégration de tous les contractuels dans le Statut
- ▶ le remplacement de tous les départs à la retraite poste pour poste
- ▶ un budget complémentaire de 127 millions d'euros pour compenser les effets de la T2A (tarification à l'activité)
- ▶ plus aucune fermeture de lits et de services
- ▶ un budget suffisant pour permettre l'embauche des personnels de toutes catégories nécessaires au maintien et à la réouverture de tous les lits
- ▶ le maintien de l'AP-HP et de son unicité »

Les syndicats centraux Usap-CGT, FO, SUD Santé et CFTC appellent leurs délégués syndicaux, élus et mandatés, leurs sections et syndicats d'établissement à se rassembler en Conférence de délégués syndicaux des hôpitaux de l'AP-HP le 16 septembre 2008.

Paris, le 8, juillet 2008

Contact presse :

FORCE OUVRIERE : 06.83.44.66.77

USAP-CGT : 01.42.08.82.14

Sud-Santé : 01.45.59.35.01

CFTC : 01.40.27.56.87